

BUDGET PARTICIPATIF

# VOTEZ POUR vos 2 projets préférés

DU 20/04 > 20/05/2024



## La marche à suivre pour voter :

1. Sélectionnez **vos deux projets préférés**;
2. Déposez votre formulaire de vote dans l'une des urnes prévues à cet effet et localisées dans les lieux suivants : Centre administratif d'Uccle, Centre Culturel d'Uccle, bibliothèques communales, salle omnisports de Saint-Job, salle de sport Neerstalle, La Ferme Rose et GC Het Huys (adresses sur [www.uccle.be](http://www.uccle.be)).



## À propos de vous :

Nom : \_\_\_\_\_

E-mail ou adresse postale : \_\_\_\_\_

Je confirme que je réside à Uccle et que j'ai plus de 14 ans

## LES PROJETS SOUMIS AU VOTE

- Retour à la cité fleurie du Homborch : 4.000 €
- Compost pour tous et toutes : 40.000 €
- Bosquet de l'Amour : 40.000 €
- Les matinales du parvis Saint-Pierre : 20.000 €
- Assemblée citoyenne de cogestion des espaces verts d'Uccle entre les citoyen(ne)s et les gestionnaires des espaces verts : 40.000 €
- Cache poubelles Montagne de Saint-Job : 1.500 €
- Aménagement zone devant le parc Raspail : 50.000 €
- Uccle à pied Saint-Job : 10.000 €
- Pousse-Pousse à la Cité de Messidor : installation d'une serre éco-construite sur la plaine d'Anjou : 50.000 €
- Boîte à dons au Jardin du Chat : 2.000 €
- Agrandissement de la zone verte du square des Mirabelles : 60.000 €
- Uccle All-Star Basketball : 15.000 €
- Bougeons ! : 25.000 €
- Rue plus verte rue des Trois Rois : 15.000 €
- Pavés mosaïques : 30.000 €
- Fresque au pont rue des Bigarreux : 25.000 €
- Fresques trompe-l'œil : 30.000 €
- Boîte à livres drève Pittoresque : 2.000 €
- Jeux aquatiques : 100.000 €



FORMULAIRE DE VOTE



Vos données personnelles reprises en nos fichiers sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, et plus particulièrement aux articles 37, 38, 39 et 40.